

École Marie-Favery
2023-2024
Matériel scolaire - 2^e cycle (3^e et 4^e années)



C'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant le 28 août prochain à 8h00 pour la rentrée scolaire. Nous vous demandons de procurer à votre enfant le matériel scolaire dont il aura besoin dès les premiers jours de classe. Vous pouvez utiliser des articles que vous avez déjà et qui sont en bon état.

Il est important que tous les articles soient bien identifiés au nom de l'enfant afin d'éviter les pertes et autres désagréments.

Matériel à acheter
Renouvelable en cours d'année si nécessaire. À apporter la 2^e journée d'école

| | | | |
|---|--|---|--|
| 2 | boîtes de 12 crayons à la mine HB MIRADO* déjà aiguisés | 1 | règle graduée en centimètres (30 cm) en plastique rigide transparent |
| 1 | boîte de crayons couleur de bois (12 ou 24 couleurs) | 1 | paire de ciseaux à bouts arrondis |
| 1 | boîte de crayons feutre de couleurs assorties (10 larges ou 12 fins) | 8 | duo tang à trois trous, de couleurs variées |
| 3 | stylos (2 à encre bleue et 1 à encre rouge) | 2 | duo-tang à pochettes, sans agrafe |
| 3 | crayons surligneurs (2 jaune, 1 vert) | 5 | cahiers lignés Louis Garneau* (40 pages) |
| 2 | étuis à crayons (pas de boîte en plastique rigide) | 1 | cahier orange papier quadrillé 1cm 80 pages Hilroy* |
| 1 | taille-crayon avec dévidoir STAEDTLER * | 1 | paquet de 50 feuilles mobiles lignées |
| 3 | gommes à effacer STAEDTLER * | 1 | cartable à anneaux (1,5 pouce) |
| 1 | gros bâtons de colle | 1 | paquet de 5 séparateurs, en carton |

*L'établissement scolaire ne peut exiger une marque spécifique mais peut recommander une marque en faisant valoir un meilleur rapport qualité/prix.

*Suite à une entente avec Espace Coopérative étudiante, il est possible d'utiliser leurs services pour une partie ou l'ensemble de la liste, en ligne ou sur place. [Plus d'informations ici!](#)

Éducation physique obligatoire (vêtements identifiés au nom de l'enfant)

- Souliers de course
- Chandail (sans manche ou manches courtes)
- Short ou pantalon sport
- Sac en tissu identifié (pour mettre les vêtements d'éducation physique)
- Un tube de désodorisant serait apprécié

Bibliothèque

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à **abonner votre enfant au réseau de bibliothèques de la Ville**. Nous prévoyons plusieurs visites à la bibliothèque du Patro Villeray en cours d'année et la carte de membre est nécessaire pour emprunt. Bonnes découvertes!

| Frais scolaires à payer à l'école | | |
|-----------------------------------|--|-----------------|
| 1 | agenda | 7,88 \$ |
| 2 | cahiers Tam-Tam, A et B (mathématiques) | 17,83 \$ |
| 1 | cahier Éclair de génie (sciences techno) | 11,43 \$ |
| | Cahiers maison | 28,86 \$ |
| | Frais scolaires obligatoires | 66,00\$ |
| | Contribution volontaire <i>La contribution volontaire est consacrée entièrement aux récompenses et activités socioculturelles, artistiques et sportives des élèves</i> | 7,00 \$ |
| | Total avec contribution volontaire | 73,00\$ |

Modalités de paiement

Il est préférable de payer tout état de compte par **virement bancaire** après inscription de votre numéro d'état de compte - **CSSDM - fournitures scolaires**, auprès de votre institution bancaire. Le numéro d'état de compte diffère pour chaque enfant et est **différent du numéro du service de garde**. Vous le trouverez, avec votre état de compte, sous l'onglet FINANCES de [Mozaïk Portail-parents](#).

Nous accueillerons les parents qui ne peuvent payer par Internet le mercredi **30 août de 14h00 à 18h00** ainsi que le jeudi **31 août de 7h00 à 10h00** pour le paiement des frais de scolarité. Un reçu sera remis.

Si ces 2 premières options sont impossibles, les frais scolaires doivent être payés dans une enveloppe identifiée au nom de l'enfant :

- soit par un chèque libellé au nom de l'école Marie-Favery et sur lequel vous avez inscrit **le nom de votre enfant ainsi que son groupe**.
- soit en argent comptant avec une mention du montant total payé afin que l'on sache si nous vous remettons de la monnaie. Nous ne pouvons savoir si vous faites ou non une contribution volontaire.